

OFFRE D'EMPLOI

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron recrute

Un(e) Technicien(ne) chargé(e) de la Prévention des inondations

PRESENTATION

La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron regroupant 15 communes pour environ 23 000 habitants, détient la compétence de la gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations (GEMAPI) ayant pour objectif de replacer la gestion des cours d'eau au sein de la réflexion sur l'aménagement du territoire.

MISSIONS

Au sein du pôle Environnement-Déchets-Technique, le(la) technicien(ne) chargé(e) de la Prévention des inondations aura pour missions principales la mise en œuvre, l'organisation et la gestion du volet Prévention des Inondations de la compétence GEMAPI.

Participer au transfert des ouvrages de protection des inondations classés des communes et à leur classement sur le territoire intercommunal

- Identifier les ouvrages ayant un rôle de protection contre les inondations et définir l'ensemble des éléments relevant de la compétence GEMAPI composant les systèmes d'endiguement
- Collecter, compléter, capitaliser et organiser le stockage sous forme numérique des données relatives aux ouvrages

Suivre la gestion des ouvrages

- Assurer la surveillance des systèmes d'endiguement : planification des inspections périodiques et des visites techniques approfondies, mise à jour du dossier d'ouvrage...
- Participer à la planification et au suivi de l'entretien des ouvrages : planification des interventions de réparation et d'entretien des ouvrages, mise en œuvre des consignes d'exploitation et de surveillance des ouvrages, rédaction des cahiers des charges et assurer le suivi des marchés de travaux
- Assurer une coordination avec les plans communaux de sauvegarde et notamment informer les communes des missions qui leurs incombent en période de crise.
- Veiller et suivre les cours d'eau lors des crues.

Assurer le suivi administratif et financier :

- Participer à la préparation et assurer le suivi du budget du service protection des inondations
- Mettre en place et animer les réunions techniques notamment celle de la commission environnement,
- Rédiger les comptes rendus et assurer le lien avec les techniciens des comités syndicaux en charge de la gestion des milieux aquatiques sur le territoire
- Participer à la conception des documents de communication, sensibilisation du grand public
- Assurer le suivi des demandes de subventions

QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Formation / Diplômes

Permis de conduire B exigé

Bac +2/+3 en hydraulique et/ou en gestion des risques naturels (BTS GEMEAU, DUT Génie Civil...)

Expérience(s) professionnelle(s)

Expérience d'un an sur un poste similaire souhaitée

COMPÉTENCES

Savoirs (connaissances)

- Connaissance du cadre réglementaire de la GEMAPI et des procédures environnementales ;
- Bonnes connaissances en hydraulique, hydrologie, hydro-géomorphologie métrologie ;
- Bonnes connaissances en géotechnique et topographie et en travaux de génie civil ;
- Connaissance des acteurs de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de la protection des inondations
- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement des collectivités territoriales ;
- Connaissance de base de la commande publique ;

Savoir-faire (compétences)

- Maîtrise des outils bureautiques et informatique (pack office) et des logiciels de DAO, SIG ;
- Maîtrise de la réglementation en CSPS et en règles de sécurité ;
- Capacité à suivre un chantier ;
- Capacité d'analyse et de synthèse d'informations (études, rapports...) ;
- Capacité d'analyse des dysfonctionnements hydrauliques ;
- Qualités rédactionnelles

APTITUDES

Savoir-être (attitude professionnelle)

Sens du service public

Sens de l'organisation

Efficacité, rigueur et dynamisme

Disponibilité, adaptabilité

Aisance relationnelle et aptitude au travail en transversalité

Conditions d'exercice du poste

Résidence administrative : 07400 LE TEIL

Lieu(x) de travail : Pôle des Services opérationnels - 3, rue Henri Dunant - 07400 LE TEIL

Temps de travail : temps complet (35h)

Organisation du temps de travail : sur la base de 35 heures hebdomadaires, possibilité de 35h30-37h30-39h avec RTT

Contraintes particulières : Travaux en extérieur – possibilité d'horaires variables (réunions, épisodes météorologiques dangereux...)

Rémunération : selon le grade de recrutement Technicien territorial (Catégorie B) + régime indemnitaire

Action sociale : CNAS + tickets restaurant + participation prévoyance

Conditions de recrutement : Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, ce poste est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique territoriale et le décret régissant le cadre d'emploi correspondant. Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent également accéder à cet emploi par voie contractuelle. De plus en application du décret n°2019-1414 du 19 décembre 2019 le poste peut être accessible aux contractuels à titre dérogatoire (Contrat pour une durée déterminée de 1 an, renouvelable une fois, conformément à l'article 3-2 de de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984).

Informations complémentaires

Renseignements complémentaires : Contacter Mme Peggy BROCC, Responsable du Pôle Environnement, Technique et Déchets au p.broc@ardecherhonecoiron.fr

Postuler : adresser votre candidature **jusqu'au 03 janvier 2021** inclus (lettre de motivation obligatoire avec CV, copie du (des) permis et dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires ou prétentions salariales) à M. Le Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron - 8, avenue Marcel Cachin - 07350 CRUAS ou par mail à recrutement@ardecherhonecoiron.fr.

Toute candidature incomplète ou hors délai ne sera pas prise en compte.